

CONVOCAION DES MEMBRES DE L' AISMT A L' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 11 avril 2023

Eric BUTEL, président de l' AISMT, et les membres du Conseil d' Administration, ont l' honneur de convoquer les membres de l' ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES à l' Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le :

Mardi 11 avril à 9h00
Au siège social de l' Association – Salle de réunion du 4^{ème} étage
13 Bis Boulevard Talabot
30 000 NIMES

à l' effet de délibérer sur l' ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l' Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Février 2022.
- Adoption de la mise à jour des statuts en vigueur de l' ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE SANTE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL DE NIMES sur proposition du Conseil d' Administration.
- Pouvoir au Président afin de procéder aux modifications statutaires qui seraient imposées par les pouvoirs publics.

Le Président remercie les membres de l' AISMT de confirmer leur présence par mail à l' adresse communication@aismt-30.fr avant le 5 Avril 2023.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des adhérents de l' association avec la récupération d' un pouvoir :

- Au sein du siège social de l' AISMT, 13 bis boulevard Talabot à Nîmes
- Sur demande par courriel à l' adresse : communication@aismt-30.fr
- Téléchargeables sur le site internet de l' AISMT : www.aismt-30.fr

Eric BUTEL
Président

